

Le CSE + de 50 salariés : Devoirs et attributions

Description

Avec la mise en place du comité social et économique (C.S.E.), toutes les entreprises d'au moins 11 salariés sont dans l'obligation d'installer cette instance pour être en règle avec la loi. Le C.S.E. est en effet le relais incontournable et indispensable de l'expression des salariés au sein de l'entreprise et de tout ce qui touche à l'organisation générale de l'entreprise. Il est donc important d'en connaître tous les rouages, de l'élection de ses membres à ses prérogatives, en passant par ses modalités de fonctionnement, ou encore de financement. D'autant que le C.S.E. peut avoir un rôle et des missions qui fluctuent selon l'effectif de l'entreprise.

Objectifs

Aider les stagiaires à :

- Maîtriser le fonctionnement et les attributions du CSE
- Identifier les obligations et les droits respectifs des élus et de l'employeur
- Connaître les moyens dont disposent les membres du CSE
- Mieux prendre en compte les moyens d'action, les prérogatives et les obligations des élus du personnel

Public concerné

Tout manager, toute personne travaillant dans un service ressources humaines, tout chef d'entreprise devant mettre en place un CSE.

Le plus de la formation

Apports théoriques, exercices pratiques et opérationnels. L'intervenante, ancienne DRH puis Directrice des relations sociales pendant plus de 20 ans dans un grand groupe de télécommunications accompagne depuis de nombreuses années les dirigeants et membres des services ressources humaines dans les relations individuelles et collectives de travail.

Durée

1 à 3 jours

Lieux

Présentiel : Occitanie

À Distance : International

Les dates d'entrées en formation sont ouvertes tout au long de l'année

Délais d'accès : 2 semaines

Groupe

De 1 à 12 personnes

Modalités d'accès

Entretien préalable

Visio/présentiel

Tarif & Financement

Inter : à partir de 350 €

Prix par stagiaire pour 1 jour

Indicateurs de résultats

Taux de satisfaction à chaud

Taux de satisfaction à froid

Contact

Jean-Luc LAMBERT

Président Associé Rhéflex

Référent handicap

jl.lambert.rhexflex@gmail.com

06 27 64 08 50

04 67 07 07 59

RHéflex

113 rue Raymond Recouly

34070 Montpellier

N° déclarant d'activité :

91340720434

SIRET : 450289996000140

Date de mise-à-jour :

20 / 12 / 2022

Programme

Composition du CSE

- Focus sur la fusion des anciennes instances représentatives du personnel
- Droits des titulaires et des suppléants
- Le délit d'entrave
- Le bureau du CSE (Rôles du Secrétaire, du Trésorier- Moyens dévolus)
- Le statut de salarié protégé
- Cas particulier du conseil d'entreprise (intérêt de son éventuelle mise en place).

Compétences du CSE dans les entreprises de plus de 50 salariés

- Rôle de présentation des réclamations des membres du CSE
 - Distinction entre réclamation et revendication
- Assistance des salariés dans les procédures disciplinaires
- Exercice du droit d'alerte
 - Cas d'atteinte au droit des personnes
 - Le danger grave et imminent
 - Le droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement
- Relations avec l'inspecteur du travail : compétence, saisie et moyens de l'inspecteur du travail
- Le rôle économique du CSE
 - Les domaines d'intervention
 - Les 3 consultations périodiques
 - Les consultations récurrentes
 - La BDESE

Moyens de fonctionnement des élus au CSE

- Les locaux
- La libre circulation dans l'entreprise
- Les heures de délégation.
- Les outils de communication.
- Les différents budgets du CSE et les règles d'utilisation

Le recours aux experts

- Les différentes expertises - Intérêt et financement

Le fonctionnement pratique du CSE

- Les réunions du CSE (ordinaires et extraordinaires)
- Les différentes commissions obligatoires et facultatives (rôle et moyens d'action)
- La 1ère réunion du CSE
- Les participants aux réunions du CSE (internes et externes)
- Les réunions préparatoires
- Les comptes rendus
- L'ordre du jour
- Le déroulement des réunions
- La rédaction du PV
- Le règlement intérieur du CSE

Méthodes pédagogiques

Alternance entre théorie et expérimentation des outils.
Echanges et interactions à partir des besoins des participants.
Ateliers opérationnels

Évaluation des acquis

QCM, tour de table, observations

Satisfaction

- Questionnaire individuel à chaud
- Enquête de satisfaction à 6 mois

Informations

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Bureaux rez-de-chaussée - Fiche de compensation PSH à l'entrée de la formation
Réfèrent handicap : Jean Luc Lambert (voir coordonnées de contact)

Prérequis

Pas de prérequis

QCM, tour de table, observations